

ASSOCIATION DES AMIS DE L'IDEO

Assemblée générale du 21 juin 2022

Le Conseil d'Administration des Amis de l'Idéo a arrêté les comptes de l'exercice 2021 présentés ci-après ; ils font apparaître un résultat négatif de 48 685 euros à comparer avec un résultat lui aussi négatif de 88 836 euros en 2020.

En effet, malgré une nette amélioration des marchés en 2021, le résultat financier après frais de gestion ne montre qu'un bénéfice de 143 679 euros, insuffisant pour compenser le résultat courant non financier déficitaire de 191 202 euros.

Les éléments détaillés de l'activité de l'année 2021 ayant conduit à ces résultats sont présentés ci-après.

1. RESULTAT COURANT NON FINANCIER : en ligne avec le budget

a) Le total des ressources collectées en 2021 (cotisations + dons) est supérieur à celui de 2020 : 38 446 euros contre 35 060 euros soit une hausse de 10% environ. Le montant ainsi collecté en 2021 rest un peu inférieur à nos prévisions pour cet exercice mais, quoiqu'en recul sur les montants reçus en 2019 et 2018, il retrouve le niveau observé en 2017. A noter que nous ne prenons en compte que les adhésions effectivement réglées, compte tenu de l'incertitude que nous avons au moment des renouvellements.

b) Notre Association a soutenu l'Idéo à hauteur de 202 764 euros en 2021 soit un montant un peu inférieur aux 207 244 euros de 2020 (-3%), et correspondant à :

- 133 000 euros de subvention de fonctionnement, celle-ci incluant un ajustement de la rémunération des salariés de l'Idéo, le recrutement d'un informaticien à temps plein et le remplacement du responsable expatrié du catalogage par un cadre égyptien.

- 60 000 euros de subventions exceptionnelles, incluant principalement la rémunération du directeur du catalogage expatrié jusqu'en septembre 2021, la bourse pré-doctorale Idéo/Ifao et la participation de l'Idéo à plusieurs colloques.

- 9 710 euros correspondent aux frais de publication d'un nouveau numéro du *MIDÉO* (N°36) pour un budget prévu de 16 000 euros. Ceci est dû notamment à une pagination plus faible qu'attendu.

A noter une hausse des dépenses liées à notre *Lettre* semestrielle, à 6 863 euros contre 2 585 euros en 2020 et 7 000 euros prévus au budget 2021. Ceci est dû au report de la comptabilisation en 2021 des frais d'imprimerie de la *Lettre* n°18 parue fin 2020, qui viennent s'ajouter aux deux numéros de 2021 (N°19 et 20).

Après imputation des frais de fonctionnement et des charges externes (en hausse de 33% sur 2020) et avant frais de gestion des portefeuilles, le résultat courant non financier est déficitaire de -191 202 euros en 2021 contre -189 894 euros en 2020 soit une légère détérioration de 1%. C'est un peu en dessous de ce qui était prévu au budget (-193 000).

2. RESULTAT FINANCIER : en forte hausse en raison de l'amélioration significative de la situation des marchés en 2021 comparé à 2020 qui avait été fortement perturbé par la pandémie

Le résultat financier après frais de gestion est largement positif cette année. Il s'élève à 143 679 euros, en nette hausse par rapport aux 104 606 euros de 2020, année où les marchés avaient été particulièrement porteurs entraînant des plus-values comptables significatives. Ceci après avoir tenu compte des frais de gestion de notre portefeuille à la Société Générale qui baissent à 9 031 euros contre 9 551 euros en 2020.

Il est important de souligner que ce résultat ne prend pas en compte les plus-values potentielles existant à la date de clôture de l'exercice alors qu'il enregistre les moins-values potentielles, ceci pour des raisons (réglementaires) de prudence.

Ainsi la dotation aux provisions pour dépréciation des titres comptabilise en « charges » la différence entre le prix d'achat d'un titre et sa valeur en Bourse au 31 décembre, si celle-ci est inférieure.

Si le cours revient par la suite à sa valeur d'achat, la provision précédemment constituée est « reprise » et constitue alors un produit.

Si la valeur d'un titre à la date de clôture des comptes est supérieure à sa valeur d'achat, il reste comptabilisé à sa valeur d'achat et on ne tient pas compte dans le résultat de la plus-value latente éventuelle.

3. RESULTAT COURANT : négatif en 2021 mais à un moindre niveau qu'en 2020

Compte tenu d'une hausse de la collecte de cotisations et de dons (+10%) et malgré des charges d'exploitation légèrement en deçà du budget, la forte hausse du résultat financier porté par des conditions de marché favorables en 2021 n'a pas permis de couvrir en 2021 les charges d'exploitation de l'Association, nous faisant ainsi revenir à la situation habituelle qui avait connu une exception en 2019.

Dans ces conditions, le résultat courant avant impôts ressort à -47 522 euros en 2021 contre -85 287 en 2020 et +33 799 euros en 2019.

A noter la présence dans les comptes 2021 de produits et de charges exceptionnelles pour des montants très significatifs : il s'agit d'enregistrer la liquidation longtemps différée de la SCI La Serpentine dont les parts en notre possession figuraient au bilan sous forme d'immobilisations financières totalement amorties. Cette liquidation a donné lieu à la distribution d'un solde de 4 000 euros en notre faveur en 2021.

4. RESULTAT NET GLOBAL : nettement inférieur au budget

Compte tenu des éléments ci-dessus, et après un impôt de 5 163 euros, le résultat net global de l'Association est déficitaire de 48 685 euros.

Comme tous les ans, le Conseil d'Administration a proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau qui viendra donc en déduction de nos fonds associatifs, qui restent cependant à un niveau élevé.

5. LA SITUATION PATRIMONIALE est restée solide en 2021 dans le cadre d'une politique de gestion prudente qui a amorti les variations de marché.

Après prise en compte du résultat 2021, les fonds propres de l'association se situent à un niveau confortable de 2 921 568 euros, contre 2 970 253 euros fin 2020, en baisse de 1.6%.

L'actif du bilan représente 2 938 539 euros, constitués pour l'essentiel du portefeuille de valeurs mobilières d'un montant net comptable de 2 808 285 euros et de disponibilités pour 130 253 euros contre respectivement 2 932 757 euros et 52 042 euros à la fin 2020. Les immobilisations financières, totalement amorties, représentant notre participation dans la SCI Serpentine montrent au bilan un solde nul suite à la liquidation intervenue en avril 2021.

A noter que la valorisation aux prix du marché de l'ensemble de nos actifs financiers (portefeuille géré + contrat de capitalisation + SCPI + les disponibilités) à la date du 31/12/2021 s'élevait à 3 311 804 euros contre 3 335 552 euros au 31/12/2020 soit une baisse de seulement 0.7 % après versement de 201 764 euros de soutien global versés en 2021 à l'Idéo.

Au passif, les dettes comprennent principalement les honoraires dus au Cabinet d'expertise comptable et au Commissaire aux Comptes. Par ailleurs l'impôt sur le revenu (lié aux revenus du portefeuille sur titres étrangers) se monte à 5 163 euros contre 3 549 euros en 2020 et 5 241 euros en 2019.

D'une façon générale on constate donc que la situation patrimoniale des Amis de l'Idéo à la fin de l'année 2021 restait solide :

- certes le résultat net comptable global a été déficitaire de 48 685 euros
- mais la valorisation de l'ensemble de nos actifs financiers n'a baissé que de 23 748 euros alors que le soutien global de l'Association à l'Idéo s'est élevé à 201 764 euros en très légère baisse par rapport à 2020 où il avait atteint un plus haut historique.

Rappelons que nos portefeuilles sont gérés selon un profil de risque prudent garantissant en principe une volatilité relativement réduite en cas d'évolution brusque des marchés. Cela a été le cas en 2021 puisque que le CAC40 a augmenté de 28% sur l'ensemble de l'année après avoir baissé de 7% en 2020, être monté de 26% en 2019 et baissé de 12% en 2018...

En 2021 le rendement de l'ensemble de nos actifs financiers a été de 5.1% soit 164 105 euros après frais de gestion.

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES COMPTES : les marchés ont connu de fortes secousses au cours des trois premiers mois de l'année 2022 en raison de la flambée de l'inflation et de la guerre en Ukraine.

Nous sommes en mesure de constater qu'au 31 mars 2022 la valorisation de nos portefeuilles et SCPI était de 3 149 866 euros en baisse de 4% par rapport à fin décembre 2020 alors que nous avons déjà fait un premier versement à l'Idéo à

hauteur de 40.000 euros. Avant versement à l'Idéo, la baisse de la valorisation des portefeuilles au 31 mars est de 2.8%.

7. PERSPECTIVES 2022 : le renforcement significatif de notre soutien à l'Idéo en 2020 et 2021 revient à un niveau plus modéré en 2022

La subvention annuelle 2022 est prévue à 124 600 euros contre 193 000 euros en 2021 et 2020 (-35%). Elle se répartira entre :

- une subvention de fonctionnement de 100 000 euros qui est principalement destinée au financement de l'achat de livres, à la rémunération des salariés (récemment réajustée) et aux salaires de l'encadrement.
- une subvention de 24 600 euros pour des projets spécifiques : bourse pré-doctorale Idéo/Ifao, installation d'une « smart room », colloques, etc....

Il faudra comme d'habitude y ajouter les frais de publication d'un nouveau numéro du *MIDÉO* pour 15 000 euros.

Le soutien de l'Association à l'Idéo devrait donc représenter en 2022 un montant global de 139 600 euros contre 201 764 euros en 2021.

Conformément à ce qui avait été décidé l'année dernière, la poursuite par l'Association de son objectif d'aide au fonctionnement de l'Idéo et de ses différents projets devrait donc revenir en 2022 à un niveau annuel plus modéré qui puisse être soutenable sur le long terme, hors projets ou situations exceptionnelles. Cela en plein accord avec l'Idéo, qui a sollicité et obtenu des subventions complémentaires auprès de plusieurs fondations.

Le rendement de nos portefeuilles va en effet subir en 2022, et sans doute les années suivantes, l'impact de nouvelles conditions de marché caractérisées par une flambée de l'inflation particulièrement défavorable aux placements obligataires qui constituaient jusqu'à présent la classe d'actifs très majoritaire dans nos portefeuilles. Nous avons entamé il y a quelques années une première diversification vers l'immobilier (SCPI) mais nous devons maintenant envisager une restructuration plus profonde de nos actifs en révisant la proportion entre actions et obligations, en sécurisant davantage la partie obligataire, et en nous «orientant vers des produits moins chargés en frais de gestion (« trackers »).

